



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Séance du 23 Août 2016-18h00.**

Nombre de membres: 30	Membres absents : 4
Membres présents: 26	

Liste des Membres Présents

PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION	
Le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (<i>ou son représentant</i>)	Jean-François GUÉGANNO
Chef d'établissement, Président	Joachim DE SOUSA
Proviseur Adjoint	Jean-Christophe ORAIN
Proviseur Adjoint	Ana CARO
Directeur français du Premier Degré	Jean-Marc FERRER
Directrice argentine du Premier Degré	Inés NAVARRO
Directeur administratif et financier	Manuel BAUTISTA
Conseiller Principal d'Education	Thierry FABIANO
REPRESENTANTS DU PERSONNEL	
	TITULAIRE(S)
Personnels enseignants du Premier Degré	Anne BOULANGER
	J. Christophe BENISTAND
	Virginie GIROUX
Personnels enseignants du Second Degré et de Vie Scolaire	Didier FOULARD
	Joël FOUSSIER
	Paula SARACINO
Personnels administratifs et de service	Jorge LANNOT
	Jorge SANCHEZ
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES	
Florencia BULLRICH	
Martina BORTHABURU	
Christophe DUBOIS	
Magdalena IRAIZOZ	
Marivi WADEL	
REPRESENTANTS DES ELEVES	
TITULAIRE(S)	
Sofía ENGLEBIENNE - TS2	
Gastón URTUBEY - 3C	
REPRESENTANTS QUI SIEGENT A TITRE CONSULTATIF	
Consul-Adjoint	Vivian DAROQUE
Conseillers Consulaires	Michèle GOUPIL
	Suzanne THIAIS
	Marc JAMIN
Vice-Président du CVL	Nicolás GEIMAN

M. Le Proviseur, président du conseil, déclare la séance ouverte à 18h10 et souhaite la bienvenue à M. Jean Marc Ferrer, Directeur de l'école primaire depuis le 1er août.

Ensuite le président, M. De Sousa, remercie M. Jean François Guéganno, Conseiller de coopération et d'action culturelle, au nom de son équipe pour son travail et son attitude toujours à l'écoute des besoins du lycée.

M. Guéganno prend la parole pour remercier l'ensemble des collègues enseignants, les parents et l'équipe de direction pour leur engagement et souhaite une bonne fin des travaux.

M. Jean-François Guéganno, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle est remplacé par Mme Hélène Kelmachter, Attachée culturelle.

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1-Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Etablissement du 25/04/2016 :

Approuvé à l'unanimité.

2-Point sur les recrutements du 1er août :

Premier degré:

Mme Eve Tomas a remplacé **Mme Fanny Poncet**

Mme Virginie Giroux a remplacé **Mme Régine Douzenel**

Mme Valérie Pipolo a remplacé **Mme Christine Bruno**

Mme Samantha Barthélémy a pris le demi-poste de **Mme Nathalie Lamarque**

Second degré:

M. Vincent Herzog, professeur de physique, a pris le poste de **M. Emmanuel Javon**

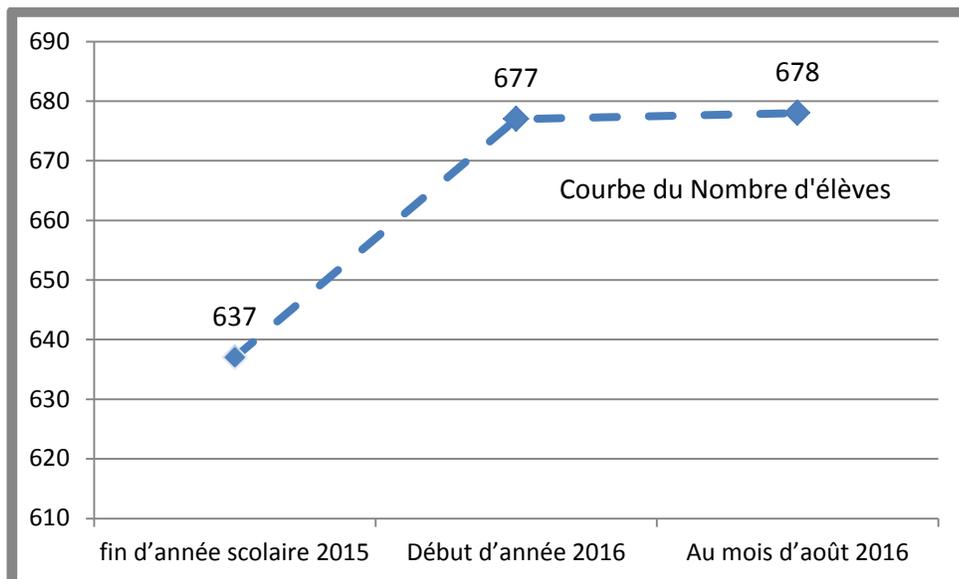
3-Point Vie Scolaire

M. Fabiano a présenté le suivant rapport

Le Nombre d'élèves

Nous avons terminé l'année scolaire 2015 avec des effectifs de 637 élèves dans le secondaire. À la rentrée 2016 nous avons des effectifs au nombre de 677 soit une augmentation de 40 élèves. Une des raisons est le passage des 5 classes de la génération 2004/2005 qui passent au Collège. Sur la période du mois d'août 2016 nous avons une balance « positive ou stable » soit 678 élèves. Depuis la perte d'élèves entre les mois de septembre de 2014 et le mois d'août de 2015, moins de 45 élèves ont quitté l'établissement, il semblerait que la tendance continue de s'inverser positivement.

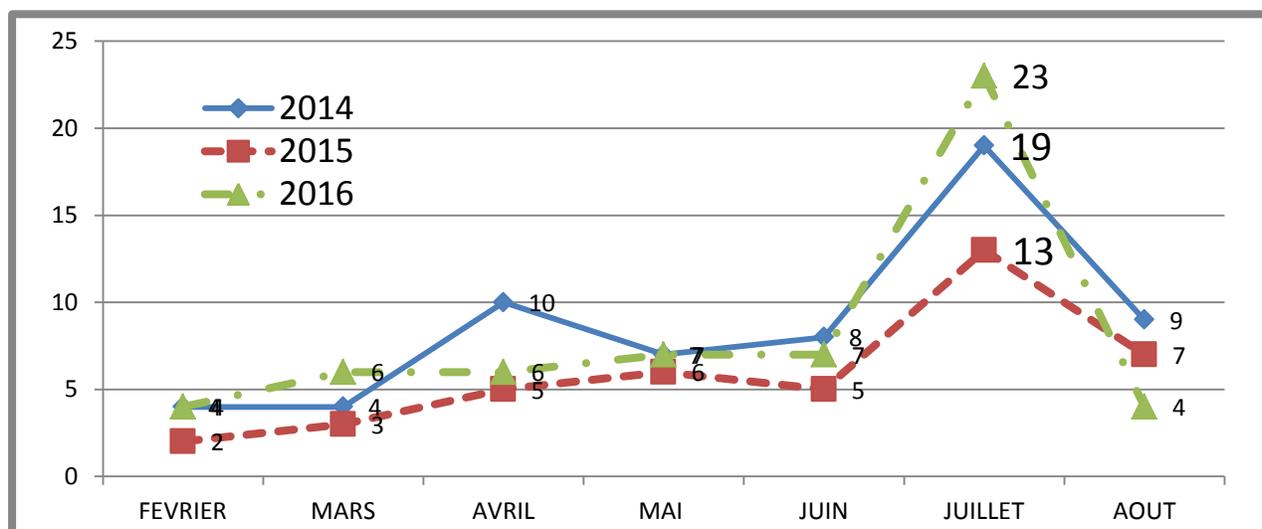
Effectif élèves Fin d'année scolaire 2015	Effectif élèves Début d'année 2016	Effectif élèves Au mois d'août 2016
637	677	678



Absences

Nous avons un taux établissement pour ce premier trimestre de 4,8%. L'année dernière à la même période le taux d'absentéisme était de 4%. La différence peut s'expliquer par le jour du festival 'Loolapaluzza' où nous avons eu 50% d'absentéisme. Ce taux d'absentéisme reste relativement faible. Le taux établissement est de 5,5% pour le deuxième trimestre soit une hausse de 0,7%. Elle s'explique par une hausse importante des absences au mois de juillet. Les absences du mois de juillet passent de 13% en 2014 à 23% en 2016 soit 10 % en plus. Nous avons des familles qui partent avant la période des vacances de 15 jours à une semaine. Sur les motifs des absences pour le mois de juillet, la partie des voyages représente 70% des absences.

	TRIMESTRE 1				TRIMESTRE 2		
En %	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
2014	4	4	10	7	8	19	9
2015	2	3	5	6	5	13	7
2016	4	6	6	7	7	23	4



Taux d'absence par niveau de classe.

Le tableau ci-dessous vient corroborer l'augmentation des absences au deuxième trimestre (0,7%). Toutes les divisions des classes ont une hausse de 1% à 3% pour les 4èmes. Nous avons eu dans certaines classes de cette division entre 7 élèves et 10 élèves absents pour le motif : voyage. En effet, les classes de 4èmes totalisent 25% d'absence, les classes de secondes 22%, les classes de premières 19% et les classes de 5èmes 18%.

Niveaux	TRIMESTRE 1 en %	TRIMESTRE 2 en %
6 ^{ème}	4	5 
5 ^{ème}	5	6 
4 ^{ème}	4	7 
3 ^{ème}	5	5 
2nd	5	7 
1 ^{ère}	6	7
Terminale	5	7

niveaux	MOIS DE JUILLET 2016 en %
6 ^{ème}	12
5 ^{ème}	18
4 ^{ème}	25
3 ^{ème}	11
2nd	22
1 ^{ère}	19
Terminale	11

Retards

Nous avons terminé le premier trimestre avec 1454 retards soit 121 retards en plus par rapport au premier trimestre 2015. Le deuxième trimestre est en baisse avec 300 retards en moins.

Année 2015	1 ^{er} trimestre 2016	2 ^{ème} trimestre 2016
3718	1454	1155 (cumul 2609)

Classes	SEMESTRE 2016 en %
4B	149
2A	142
1ES/L	136
TL	116
TES2 et 1S1	110
1S1	100
4C	108

Cependant 8 classes sont au-dessus des 100 retards. C'est souvent 3 à 4 élèves qui arrivent systématiquement en retard le matin.

- 1- Pour les classes de 4^{ème} il y a eu une augmentation des retards inter-cours. Nous avons commencé à punir les élèves concernés et rencontré les familles. C'est aussi le même constat pour la 6^{ème} C nous avons rencontré les familles et il semblerait que les élèves concernés ont compris notre message.
- 2- La deuxième explication c'est que souvent un ou deux élèves (toujours les mêmes) arrivent toujours en retard le matin dans les classes de 5D, 2A et B. Ces élèves ont été punis.
- 3- La troisième explication c'est que dans certaines classes (TES2, 1S1, 1ES/L et la TL) plusieurs élèves arrivent fréquemment en retard.

L'infirmierie

Passages à l'infirmierie

Au 1er trimestre 2016 nous avons 856 passages au service de l'infirmierie contre 659 pour le premier trimestre 2015, soit une augmentation de 197 passages. Pour le second trimestre nous avons 641 passages soit déjà pour l'année 2016 de 1497 passages au service de l'infirmierie. Si nous continuons sur cette fréquence des passages au service de santé nous dépasserons le nombre de passages (1998) de l'année scolaire 2005.

Comme les années précédentes (2014 et 2015) c'est cette cohorte d'élèves qui se rendent le plus souvent au service de l'infirmierie : Classes de 1ère (20% des passages) et les classes des 4^{ème} ce qui est un nouveau phénomène.

Année 2015	1 ^{er} trimestre 2016	2 ^{ème} trimestre 2016
1998	856	641 (cumul 1497)

La répartition horaire des passages se situe entre 11h30 et 12h30 et entre 14h30 et 16h30. Cela correspond à la fin de la matinée et aux après-midi.

Est-ce que nos élèves ont une hygiène alimentaire équilibrée pour faire face à leur « travail » d'élève ? Cela vient corroborer la variable des « symptômes » qui a été mis en place par notre infirmière en ce début d'année scolaire en effet, les « symptômes » les plus représentatifs sont :

Les maux de tête 8%

Les maux de ventre 5%

La fatigue des élèves 4%.

MOIS	PASSAGES À L'INFIRMIERIE
FEVRIER	11
MARS	310
AVRIL	403
MAI	266
JUIN	295
JUILLET	69
AOUT	143
TOTAL	1497

4- Proposition du calendrier scolaire 2017.

M. le Proviseur lit des extraits des textes officiels sur la confection du calendrier scolaire :

Volume annuel de jours de classe :

- Aux termes de l'article L521-1 du Code de l'éducation, « l'année scolaire comporte au moins **36 semaines** réparties en **5 périodes de travail, de durée comparable**, qui sont séparées par **4 périodes de vacances** des classes ».
- *Il peut être adapté pour tenir compte des situations locales. Ces aménagements ne peuvent avoir pour effet de réduire les horaires de classe (enseignement dispensé à tous les élèves) en deçà d'un volume annuel de 864 heures.*
- Les jours fériés figurant dans une semaine de travail ne sont pas à décompter du total du volume horaire annuel (864h / 936h).
- Le calendrier scolaire doit être commun à l'ensemble des établissements d'une même ville et, **dans toute la mesure du possible, à l'ensemble des établissements d'un même pays**. Cet objectif d'harmonisation est placé sous la responsabilité du poste diplomatique et, plus précisément, du coordonnateur en charge des établissements du réseau lorsqu'il existe au sein du service de coopération et d'action culturelle.

Suite à la lecture des textes et à l'analyse des différentes contraintes locales quant aux vacances du personnel d'administration et financières des familles pour les vacances estivales, ainsi que l'irrégularité incontournable des périodes du rythme sud, l'ensemble des secteurs, personnels, parents, élèves et administration, s'est mis d'accord sur une proposition de calendrier à 4 périodes (en annexe) voté affirmativement avec 1 abstention.

La proposition votée sera soumise à l'IEN et au COCAC pour présentation à l'AEFE par voie hiérarchique accompagnée d'un argumentaire.

**CALENDRIER SCOLAIRE
2017 (rythme Sud) 4 périodes**

Proposition C
Lycée Jean Mermoz
Argentine

Heures d'enseignement
dispensées à tous les élèves :

correspondant à une durée hebdomadaire moyenne comprise entre 24h (cas standard)
et 26h maximum (cas d'un enseignement bilingue)

	ene-17	feb-17	mar-17	abr-17	may-17	jun-17	jul-17	ago-17	sep-17	oct-17	nov-17	dic-17
1	di	1 me	1 me 5,2	1 sa	1 lu	1 je 5,2	1 sa	1 ma 5,2	1 ve 5,2	1 di	1 me 5,2	1 ve 5,2
2	lu	2 je	2 je 5,2	2 di	2 ma	2 ve 5,2	2 di	2 me 5,2	2 sa	2 lu	2 je 5,2	2 sa
3	ma	3 ve	3 ve 5,2	3 lu 5,2	3 me	3 sa	3 lu 5,2	3 je 5,2	3 di	3 ma	3 ve 5,2	3 di
4	me	4 sa	4 sa	4 ma 5,2	4 je	4 di	4 ma 5,2	4 ve 5,2	4 lu 5,2	4 me	4 sa	4 lu 5,2
5	je	5 di	5 di	5 me 5,2	5 ve	5 lu 5,2	5 me 5,2	5 sa	5 ma 5,2	5 je	5 di	5 ma 5,2
6	ve	6 lu	6 lu 5,2	6 je 5,2	6 sa	6 ma 5,2	6 je 5,2	6 di	6 me 5,2	6 ve	6 lu 5,2	6 me 5,2
7	sa	7 ma	7 ma 5,2	7 ve 5,2	7 di	7 me 5,2	7 ve 5,2	7 lu 5,2	7 je 5,2	7 sa	7 ma 5,2	7 je 5,2
8	di	8 me	8 me 5,2	8 sa	8 lu	8 je 5,2	8 sa	8 ma 5,2	8 me 5,2	8 di	8 me 5,2	8 ve 5,2
9	lu	9 je	9 je 5,2	9 di	9 ma	9 ve 5,2	9 di	9 me 5,2	9 sa	9 lu	9 je 5,2	9 sa
10	ma	10 ve	10 ve 5,2	10 lu 5,2	10 me	10 sa	10 lu	10 je 5,2	10 di	10 ma	10 ve 5,2	10 di
11	me	11 sa	11 sa	11 ma 5,2	11 je 5,2	11 di	11 ma	11 ve 5,2	11 lu 5,2	11 me	11 sa	11 lu 5,2
12	je	12 di	12 di	12 me 5,2	12 ve 5,2	12 lu 5,2	12 me	12 sa	12 ma 5,2	12 je	12 di	12 ma 5,2
13	ve	13 lu	13 lu 5,2	13 je 5,2	13 sa	13 ma 5,2	13 je	13 di	13 me 5,2	13 ve	13 lu 5,2	13 me 5,2
14	sa	14 ma	14 ma 5,2	14 ve 5,2	14 di	14 me 5,2	14 ve	14 lu 5,2	14 je 5,2	14 sa	14 ma 5,2	14 je 5,2
15	di	15 me	15 me 5,2	15 sa	15 lu 5,2	15 je 5,2	15 sa	15 ma 5,2	15 ve 5,2	15 di	15 me 5,2	15 ve 5,2
16	lu	16 je	16 je 5,2	16 di	16 ma 5,2	16 ve 5,2	16 di	16 me 5,2	16 sa	16 lu 5,2	16 je 5,2	16 sa
17	ma	17 ve	17 ve 5,2	17 lu 5,2	17 me 5,2	17 sa	17 lu	17 je 5,2	17 di	17 ma 5,2	17 ve 5,2	17 di
18	me	18 sa	18 sa	18 ma 5,2	18 je 5,2	18 di	18 ma	18 ve 5,2	18 lu 5,2	18 me 5,2	18 sa	18 lu
19	je	19 di	19 di	19 me 5,2	19 ve 5,2	19 lu 5,2	19 me	19 sa	19 ma 5,2	19 je 5,2	19 di	19 ma
20	ve	20 lu	20 lu 5,2	20 je 5,2	20 sa	20 ma 5,2	20 je	20 di	20 me 5,2	20 ve 5,2	20 lu 5,2	20 me
21	sa	21 ma 5,2	21 ma 5,2	21 ve 5,2	21 di	21 me 5,2	21 ve	21 lu 5,2	21 je 5,2	21 sa	21 ma 5,2	21 je
22	di	22 me 5,2	22 me 5,2	22 sa	22 lu 5,2	22 je 5,2	22 sa	22 ma 5,2	22 ve 5,2	22 di	22 me 5,2	22 ve
23	lu	23 je 5,2	23 je 5,2	23 di	23 ma 5,2	23 ve 5,2	23 di	23 me 5,2	23 sa	23 lu 5,2	23 je 5,2	23 sa
24	ma	24 ve 5,2	24 ve 5,2	24 lu 5,2	24 me 5,2	24 sa	24 lu	24 je 5,2	24 di	24 ma 5,2	24 ve 5,2	24 di
25	me	25 sa	25 sa	25 ma 5,2	25 je 5,2	25 di	25 ma	25 ve 5,2	25 lu 5,2	25 me 5,2	25 sa	25 lu
26	je	26 di	26 di	26 me 5,2	26 ve 5,2	26 lu 5,2	26 me	26 sa	26 ma 5,2	26 je 5,2	26 di	26 ma
27	ve	27 lu	27 lu 5,2	27 je 5,2	27 sa	27 ma 5,2	27 je	27 di	27 me 5,2	27 ve 5,2	27 lu 5,2	27 me
28	sa	28 ma 5,2	28 ma 5,2	28 ve 5,2	28 di	28 me 5,2	28 ve	28 lu 5,2	28 je 5,2	28 sa	28 ma 5,2	28 je
29	di		29 me 5,2	29 sa	29 lu 5,2	29 je 5,2	29 sa	29 ma 5,2	29 ve 5,2	29 di	29 me 5,2	29 ve
30	lu		30 je 5,2	30 di	30 ma 5,2	30 ve 5,2	30 di	30 me 5,2	30 sa	30 lu 5,2	30 je 5,2	30 sa
31	ma		31 ve 5,2		31 ma 5,2		31 lu	31 je 5,2		31 ma 5,2		31 di
heures	0	31,2	119,6	104	78	114,4	26	119,6	109,2	62,4	114,4	57,2
jours	0	6	23	18	15	22	5	23	21	12	22	11
		4	22	18	14	21	5	22	20	12	21	10
nombre total d'heures de classe sur l'année :		936										
nombre total de jours de classe sur l'année :		180										

5-Les travaux au Lycée Jean Mermoz

M. Bautista présente l'avancée des travaux pour la deuxième étape:
Ouverture des plis le 24/08. La dépense ne doit pas dépasser 5.400.000 € du total de 6.600.000 €.
Le projet est divisé en 11 lots afin de réduire au maximum les coûts.
Le début des travaux est prévu le 16/11 sur une durée de 15 à 18 mois.

6-Projet d'Établissement 2016-2019

Face à la rentrée 2017 deux chantiers à envisager :

1. la réforme du collège dont la mise en place n'est pas échelonnée mais en simultanée de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
2. Le projet d'Établissement 2016-2019 dont les 3 premiers axes sont communs à d'autres établissements de la zone et le 4^{ème} est particulier au lycée Mermoz. Le choix des trois premiers axes a été effectué de la façon suivante :

Plan d'Orientation Stratégique (111 actions).
Projet de la Zone AMLASUD(Amérique Latine Sud) (3 axes).
Projet d'Établissement du Lycée Franco Argentin Jean Mermoz (3 ou 4 axes).

Ce que nous devons faire :

Affirmer les axes de notre PE (surtout que nous souhaitons en ajouter un 4^{ème}), qu'il nous reste à définir mais dont les contenus pourraient être en rapport avec :

- Développement durable/soutenable
- Bien-être (accueil, santé physique-psychique)
- Citoyen d'aujourd'hui-de demain, responsabilité individuelle-collective, solidarités-implications...
- Insertion sociale- professionnelle.

L'idée est de préparer tous les Avenirs....

Proposition des axes de travail du PE 2016-2019

Axe 1 : Perfectionner l'apprentissage du français et des langues

- Renforcer la maîtrise du Français
- Consolider la qualité du bilinguisme et renforcer la maîtrise de la langue du pays d'accueil.
- Favoriser une politique ambitieuse en matière d'enseignement et d'apprentissage d'autres langues internationales
- Renforcer la compétence interculturelle.

Axe 2 : Assurer la continuité et organiser les parcours

- Cycles et continuité
- Parcours personnalisés
- Parcours d'intégration et d'inclusion
- PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle)
- Parcours numérique
- Parcours citoyen
- Parcours d'orientation

Axe 3 : Optimiser la qualité et l'efficacité du pilotage pour favoriser le développement de pratiques d'excellence.

- Formation continue
- Communication/Échanges
- Évaluations et certifications
- Équipement et sécurité
- Contrôle qualité

Axe 4 : Faire du Lycée Franco argentin un établissement qui s'inscrit dans les avenirsm c'est-à-dire, afficher une identité propre.

M. le Proviseur précise que l'axe ajouté s'insère dans un contexte local favorable pour rassembler toutes les actions et projets en cours dans l'établissement.

- 1) par l'arrivée du nouveau directeur, M. Ferrer qui a une vaste expérience en projets visant la protection de l'environnement ;

- 2) par l'arrivée des autorités telles que le COCAC, M. Yann Lorvo, promoteur d'actions soutenables dans le cadre de ses fonctions précédentes ;
- 3) par l'arrivée de notre nouvel Ambassadeur, M. Pierre Henri Guignard, secrétaire général de la COP21 ;
- 4) à cela s'ajoute l'invitation faite au Lycée Jean Mermoz du Ministre de l'Environnement argentin, M. Sergio Bergman, à travailler ensemble sur la mise en place de projets scolaires en vue de démultiplier l'expérience dans d'autres établissements scolaires du pays.

Les représentants des parents soulignent qu'il faudrait mettre encore plus l'accent sur la citoyenneté afin de faire diminuer la violence exercée par certains groupes d'élèves sur d'autres.

M. Orain rappelle les résultats de l'enquête menée fin 2015 concernant toute la communauté du lycée selon lesquels seul 8% de personnes ont manifesté se sentir mal au lycée.

7-Questions diverses

Les questions diverses du 1^{er} et du 2nd degrés ont été abordées lors des conseils préparant le CE. Voir les CR respectifs.

Evaluations FEPBA et FESBA

Mme Caro annonce la mise en place des évaluations de fin d'études primaires et secondaires du Ministère de l'Education de la Ville de Bs As, à caractère obligatoire, qui concernent le niveau de 5^{ème}, fin du primaire dans la juridiction (FEPBA), les 16 et 18 août et Terminale (FESBA) les 1^{er} et 2 septembre.

Manuels scolaires et tablettes

Dans le cadre de la réforme du collège, la totalité des manuels bien que de façon graduelle. Face à cette conjoncture, M. Orain présente le projet de mise à disposition des élèves des tablettes tactiles pour téléchargement des manuels.

Les modèles disponibles sont HP, Samsung et Google.

La modalité recherchée est celle de leasing - solution téléchargeable.

Le coût pour les familles serait celui du manuel.

La conformation d'une commission ad-hoc composée de parents, d'élèves et de la direction prendra en charge les décisions.

Il est prévu également de se munir d'un WIFI plus professionnel afin d'envisager le projet.

La séance est levée à 19h55.

Mme Ana CARO
Secrétaire

M. Jorge LANNOT
Secrétaire-adjoint



CONSEIL D'ÉCOLE N°2

MARDI 16 AOUT 2016

1. Installation du conseil d'école

Présents :

Equipe de direction

Inés Navarro : Directrice du primaire

Jean-Marc Ferrer : Directeur du primaire

Joachim de Sousa : Proviseur du Lycée

Manuel Bautista : Directeur Administratif et Financier

Enseignants :

Nathalie Lamarque-Persyn : EMFE

Ecole Maternelle : Viviana Santin, Silvia Cecillon, Sylvie Rossi.

Ecole Elementaire: Mercedes Herrera, Monique Turco, Patricia Seifer, Maria Rosa

Franceschini, Véronique Baqué, Marcela Maggi, Laura Verra

Responsable Périscolaire : Jorge Lannot

Parents d'élèves :

Sol Bazzana, Maria Veronica Bertora, Florencia Bullrich, Sandrine Bellée, Karina Darsonville, Gisèle Prunes, Paula Scaglione, Séverine Trannoy, Marivi Wadel, Miriam Garcia Martinez

Autres membres excusés :

Françoise Mattossi, Inspectrice de l'éducation nationale en résidence à Buenos Aires

Jean-Christophe Orain : Proviseur-adjoint

Thierry Fabiano : Conseiller principal d'éducation

2. Présentation de la nouvelle équipe

- Samantha Barthélémy (GS3) remplace Virginie Giroux sur le complément de Nathalie Lamarque.
- Virginie Giroux (CM1C-D) remplace Régine Douzenel partie en France.
- Eve Tomas (CE1C-D) remplace Fanny Poncet partie à Barcelone.
- Valérie Pipolo (CM2 C-D) remplace Christine Bruno, départ à la retraite.
- Jean-Marc Ferrer (Directeur Primaire) remplace Lucien Amiach, fin de mission et départ à la retraite.

Remerciements à Lucien Amiach et Ines Navarro pour l'accompagnement à la prise de fonction. Les nouveaux arrivants ont été accueillis autour d'un café organisé par l'association des parents « Amicale » ainsi que les différents délégués des cycles. Chacun des nouveaux enseignants a organisé une réunion de présentation aux familles des classes dont il a la charge.

3. Effectifs

classe	mars 2015	août 2015	mars 2016	août 2016	Variation mars/août 2016
maternelle	266	265	250	249	-1
élémentaire	486	483	468	461	-7
Total primaire	752	748	718	710	-8

Ce tableau est le résultat de l'observation au 16 août 2016 et l'effectif du Primaire sera sensiblement à la hausse dans les prochains jours.

4. Protocole d'accueil des nouveaux élèves à la rentrée d'août 2016

A l'école maternelle, l'inscription, pour tous, se fait en fonction de leur date de naissance. Règle commune à l'ensemble sans dérogation possible.

En Élémentaire, l'accueil et l'inscription des nouveaux élèves s'organise selon les modalités définies ci-dessous :

- Pour les élèves de nationalité française (ou étrangers tiers), qui ont terminé leur année scolaire dans l'hémisphère nord, le lycée Jean Mermoz pourra conditionner le passage dans le niveau supérieur à plusieurs éléments :
 1. Une courte observation dans la classe (maximum 1 semaine). Si ces élèves ne sont pas hispanophones ils auront l'appui de la classe CAL. Les familles sont informées du dispositif d'intégration, avant l'arrivée, par voie électronique et ensuite une réunion est organisée avec les enseignants de la classe d'affectation définitive de l'élève ainsi que la direction Primaire. L'inscription définitive ne sera accordée qu'en fonction des places disponibles.
 2. L'engagement de la famille à la charte éducative du Lycée J. Mermoz

Dans la plupart des cas, les élèves seront scolarisés dans le niveau supérieur.

La difficulté d'intégration se situe sur 2 niveaux : CP et CM1.

- Les élèves qui arrivent à partir du mois de septembre poursuivent leur scolarité dans le niveau de classe qu'ils viennent de quitter dans l'hémisphère nord.
- Pour les élèves de nationalité argentine, il faut respecter la correspondance âge/classe exigée par la réglementation argentine.
- Différentes réunions avec les familles sont organisées en cette période de l'année : réunion nouvelles familles rythme nord. Cette nouvelle réunion permet aux familles et futurs élèves de venir prendre contact en rencontrant l'équipe de direction et d'apaiser les inquiétudes et les angoisses des élèves avant la rentrée d'août.
 - . réunion nouvelles familles argentines rentrée 2017.
 - . rencontres individuelles pour la finalisation des dossiers administratifs si besoin.

5. Calendrier 2017

Rappel : Traditionnellement à cette époque de l'année, les membres de la communauté éducative se réunissent (représentants des parents, représentants des personnels enseignants, direction...) pour élaborer une proposition de calendrier soumise et votée au conseil d'établissement.

Vous allez recevoir les différentes propositions, pour étude, de façon à élaborer le calendrier définitif.

Cette proposition est ensuite transmise à l'IEN en résidence responsable de la zone qui, après vérification, valide la proposition sous réserve de réajustements éventuels.

6. Projets/sorties pédagogiques

L'école remercie « Amicale » pour le *Concours d'Art* organisé encore une fois en 2016. Nous verrons comment impliquer d'avantage l'ensemble des élèves, enseignants et parents pour ce projet qui touche l'ensemble des élèves de l'établissement.

Semaine de la Science : du 29/08 au 02/09. Au-delà de l'école Primaire, c'est tout le lycée qui est concerné. De nombreuses actions sont proposées. C'est un rendez-vous habituel et un moment fort de l'école.

Projet Bicentenaire : C'est un projet Arts Plastiques avec une exposition en novembre.

Cirque : les 4 classes de PS ont travaillé sur le thème du cirque qui a été suivi d'une sortie.

Reserva Ecológica Ribera Norte: travail sur le thème des animaux avec sortie et exposition à l'école pour les 4 classes de GS.

Museo de la Inmigración: projet des classes du CE2 jusqu'au collège.

Projet archéologique : les CE1 visiteront le musée de la Casa Rosada et/ou le Planétarium.

Projet Petit Prince (CP): sortie prévue au Planétarium.

La ville de Buenos Aires a invité six écoles de différents référents culturels pour élaborer un *Drapeau planétaire pour la Paix*. Ce sera un projet à la charge des CPA et CPC. Le drapeau sera exposé au Congreso de la Nación le 30/9.

Chorale école primaire : le premier concert aura lieu le 17/8.

Théâtre trilingue : présentations prévues pour le 18/11, 25/11 et 2/12.

Journée des enfants : Sodexo offrira un spectacle de cirque le 22/8 pour les élèves de maternelle et de primaire jusqu'à CM1.

Potager : les CE2 ont fini de créer le jardin potager derrière l'auditorium. Il faut prévoir maintenant les plantations et son entretien.

Sorties pédagogiques : Les sorties pédagogiques sont décidées par chaque enseignant en fonction de projets mis en place sur le niveau et le cycle.

7. Projet d'école/projet d'établissement

Un nouveau projet d'établissement va voir le jour à la rentrée prochaine. Il est élaboré en commun par les différents membres de la communauté éducative (enseignants, direction de l'établissement, représentants des élèves ...) et c'est principalement le fruit d'une concertation avec les équipes enseignantes pour la partie pédagogique.

Le projet d'école s'inscrit dans les mêmes axes puisqu'il découle du projet d'établissement lui-même s'inscrivant dans le projet de zone, le POS de l'agence et les directives du MEN. Le SP validera le projet d'établissement à terme.

Une étape bilan permettra de définir les axes tout en prenant en compte la réforme du collège et les nouveaux programmes d'enseignement à l'école.

8. Questions diverses

- **DEL F A2 : objectifs, coût et prise en charge ?**

Le **DEL F Prim** est un Diplôme d'Etudes en Langue Française officiel délivré par le ministère français de l'éducation nationale qui bénéficie d'une reconnaissance internationale. Il permet de valider et de certifier des compétences en langue française. Ainsi, ce diplôme permet à un enfant de valoriser ses compétences en français. Le DEL F Prim convient très bien aux jeunes de 7 à 11 ans scolarisés au niveau de l'école primaire. Le niveau A2 est le 3ème niveau du Delf prim.

Le DEL F renvoie à une méthodologie de type FLE, dans une perspective communicative qui n'est pas pensée pour le contexte des établissements AEFE mais peut constituer des ressources appréciables pour la mise en place des tout premiers apprentissages.

Avantages :

- elles ont une dimension **ludique** (moteur important de l'apprentissage) ;
- elles donnent une place à la **familiarisation culturelle** (complément indispensable à l'apprentissage linguistique) ;
- elles permettent la mise en place des indispensables **automatismes de langue**.

C'est l'occasion pour lui de montrer ses compétences en français, d'être récompensé de son travail à l'école et de s'habituer à passer un diplôme.

L'objectif essentiel est de stimuler et motiver l'élève dans son apprentissage du français. Le Delf doit s'inscrire dans la validation d'un parcours linguistique plurilingue qui va au-delà de la langue française.

Les parents ne semblent pas d'accord sur les certifications en langue. Ils n'en voient pas l'utilité et pensent que cela génère des dépenses.

Il est primordial que le projet de scolarisation dans un établissement français à l'étranger soit un projet familial qui doit être explicité le plus rapidement possible pour qu'il devienne à son tour le projet personnel de l'élève.

- **Quelles seront les mesures prises pour renforcer le niveau de français des élèves n'ayant pas bénéficié du dispositif CP ?**

Renforcer le niveau de langue (française, espagnole et anglaise) des élèves est une problématique constante, même en France. Les langues orales et écrites sont au cœur des programmes et des apprentissages. C'est l'axe principal du projet d'établissement et d'école, du projet de zone, du POS et du MEN.

De nombreux projets sont nés dans ce sens depuis de nombreuses années (jeunes reporters il y a près de 10 ans, projets radio etc...). Il faut poursuivre les projets, les renouveler, mesurer les progrès, ce qu'il nous reste à faire. Augmenter le temps d'exposition à la langue française, la place des activités extra-scolaires. Les parents aussi doivent absolument s'engager dans l'accompagnement linguistique hors temps scolaire.

Il existe tout de même un dispositif d'aide à la lecture concret pour les classes de CE1 : Pendant le temps d'intervention en espagnol dans leur classe de CP, les enseignantes en langue française ainsi libérées, prennent en charge un groupe d'élèves d'une autre classe. Depuis le début d'année une aide à l'entrée dans la lecture en CP et des ateliers de lecture en CE1 de mars jusqu'au mois d'octobre, à raison de deux heures hebdomadaires par groupe classe. Tous les élèves de la classe sont concernés : groupes de compétences en fonction des besoins et de la période de l'année Le dispositif se poursuit avec des interventions en GS à partir du second semestre.

- **L'association de parents d'élèves souhaiterait accroître le temps de lecture des élèves. Bibliothèque itinérante ? Accessible aux parents ? Lectures pour les vacances ?**

C'est aussi une façon de s'engager dans un accompagnement linguistique de son enfant. Aucune difficulté pour cela, au contraire !

Est-il possible de nous aider à enregistrer des albums sur un support de type audio CD en espagnol, français et anglais ?

Nous irons vers le développement des supports audio, multimédia. La place du numérique est de plus en plus importante depuis ces dernières années. Nous poursuivrons cette dynamique.

- **Programmes et mise à disposition des parents**

Les programmes d'enseignement du 1er degré sont sur Eduscol en libre accès. Les parents ont en début d'année une réunion de présentation de ce que sera le travail des élèves pendant l'année. Cette réunion sera complétée par des réunions individuelles tout au long de l'année.

- **Dispositif CP étendu au CE1 ?**

Le dispositif CP sera évalué dans quelques semaines et sans doute étendu au CE1 si le ministère argentin donne son accord. Le fonctionnement de l'école s'inscrit dans le cadre d'un cycle, il ne sert à rien d'élaborer un dispositif au CP s'il n'évolue pas dans la totalité ce cycle.

- **Surveillance récréation, quel dispositif?**

-

MATERNELLE :

Récréations du matin :

1 surveillant + 1 ATSM +2 enseignantes

Récréations de l'après midi

2 surveillants + 2 enseignantes

MIDI

4 Surveillants + 2 ATSM (L'une d'elles aux toilettes)

ELEMENTAIRE:

Récréations du matin :

lundi-mardi-jeudi-vendredi : 5 enseignants

mercredis : 2 récréations

cycle 2 10h00 à 10h15 : 4 surveillants

cycle 3 10h30 à 10h45 : 6 surveillants (4 primaire, 2 secondaire)

Récréations de l'après-midi

5 enseignants

Midi

12h- 12h30 Cour :1 surveillant salle de « viandas » (à l'extérieur)

1 surveillant terrains de foot

1 surveillant rangement cantine

2 surveillants du secondaire

12h- 13h00 Cantine : 3 surveillants (on ne fait plus l'appel)

12h30- 13h15 Cour : 5 surveillants (primaire, cour)

2 surveillants (primaire, terrains)

- **Début de la seconde phase de travaux**

Suite à une inspection de la ville de Buenos Aires, l'école a dû retirer le polycarbonate de couverture qui sera bientôt remplacé par une couverture d'un matériel ignifuge.

Concernant les travaux pour les nouveaux bâtiments,

- la première phase a été finalisée l'année dernière (troisième phase dans le projet original) ;

- la deuxième phase (nouveau bâtiment école élémentaire) sera lancée dans les jours à venir selon les appels d'offre qui seront ouverts le 18/8. Le démarrage est prévu pour le mois d'octobre/décembre. Le chantier prendra de 15 à 18 mois ;

- la troisième phase (déménager la maternelle dans les anciens locaux de l'école élémentaire) nécessitera d'une nouvelle enveloppe de la part de l'AEFE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Secrétaire

María Verónica Bertora

Président

Jean-Marc Ferrer



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU SECOND DEGRÉ

Séance du 18 Août 2016 à 17h30

Membres Présents :

PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION	
Chef d'établissement, Président	Joachim DE SOUSA
Proviseur Adjoint	Jean-Christophe ORAIN
Proviseur Adjoint	Ana CARO
Directeur Administratif et Financier	Manuel BAUTISTA
Conseiller Principal d'Education	Thierry FABIANO
REPRESENTANTS DU PERSONNEL DU SECOND DEGRE ET DE VIE SCOLAIRE	
Joël FOUSSIER	
Paula SARACINO	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES	
Florencia BULLRICH	
Séverine TRANNOY	
Paula SCAGLIONE	
REPRESENTANTS DES ELEVES	
Sofía ENGLEBIENNE	
Guadalupe DE LA FUENTE	

- Liste nominative des membres Conseil du Second Degré.
- Rappel des attributions du Conseil du Second Degré.
- Approbation de l'ordre du jour de ce Conseil du 2nd Degré

1. CALENDRIER 2017
2. VIE SCOLAIRE
3. TRAVAUX
4. PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2016-2019
5. QUESTIONS DIVERSES

1- CALENDRIER SCOLAIRE 2017

M. Le proviseur rappelle les textes de l'AEFE pour les propositions de calendrier scolaire, notamment :

- Il doit y avoir entre 864 et 936 hs de travail durant l'année scolaire,
- 36 semaines de travail,
- 4 périodes de congé
- Les jours fériés ne sont pas à être décomptés du volume horaire annuel
- Les calendriers doivent être communs aux établissements d'une même ville

Pour le moment, le Lycée Mermoz n'est pas soumis au calendrier argentin de 180 jours annuels. Nous devons seulement informer la DGEP sur notre calendrier.

Afin de préparer la proposition finale du lycée pour calendrier 2017, cette proposition serait approuvée en unanimité au Conseil d'Etablissement et présentée au poste. Afin de préparer ce calendrier, M. le Proviseur a vu les représentants des personnels et des parents. Les représentants des personnels, des parents et la direction ont fait des propositions pour le calendrier 2017. Ces propositions comptent une seule pause dans la deuxième moitié de l'année scolaire qui compte donc 4 périodes de travail et 3 pauses seulement.

M. le proviseur présente les propositions :

1^{ère} Proposition – Rentrée le 20 février et fin des cours le 20 décembre – 946,4 hs et 183 jours de classe (ou 889h et 171 jours effectifs de cours de classe sans les jours fériés) – Une pause en juillet, une pause en mai (lundi 1^{er} mai au vendredi 12 mai inclus, pour une pause de 9 jours en tout) et une pause en octobre (du lundi 1 au lundi 16 octobre inclus – le 12 octobre étant un jour férié en Argentine, le férié passe au lundi suivant par loi et serait donc inclus dans la pause).

2^{ème} Proposition – rentrée le 21 février et fin des cours le 15 décembre (181 jours et 936 hs de classe ou 167 jours de classe effectifs et 868 hs de cours sans les jours fériés). Les pauses sont aussi en mai (du 1^{er} au 10 mai inclus), juillet et octobre (du 1^{er} au 16 octobre).

S'il faut choisir, les élèves disent préférer avoir 15 jours de pause en octobre et 12 jours en mai. Aussi, ils préféreraient avoir une pause en novembre pour réviser mais ils disent ne pas savoir que cette semaine de novembre est toujours une semaine de révision mais avec leurs professeurs.

Il y a un échange autour de la fin de l'année scolaire pour la remettre au 20 décembre mais des

contraintes de l'inspection limitent la possibilité de changer la date de la fin des cours.

Parents et personnels expliquent qu'ils coïncident sur l'avantage d'éliminer une des deux pauses en fin d'année et offrent plusieurs raisons, notamment, sur la semaine de révision avant le BAC. La pause de novembre qui existe en 2016 oblige les élèves de 1ère et Terminale à réviser seuls à la maison. Certains de leurs professeurs qui reconnaissent l'importance de cette période de révision, offrent à leurs élèves la possibilité de se réunir durant cette semaine même s'il n'y a pas cours. Les représentants de professeurs indiquent l'importance de revoir les élèves après la pause avant le BAC.

Les élèves disent donc être d'accord sur l'élimination d'une des deux pauses de fin d'année et la mise en place d'une pause unique en octobre.

Le calendrier qui sera proposé est soumis au vote et compte 168 jours de classe effectifs et 873,6 hs de cours.

Les représentants de parents et élèves indiquent leur avis favorable au calendrier qui sera voté lors du conseil d'établissement. Les représentants des personnels doivent consulter leurs collègues.

2- VIE SCOLAIRE

M. Fabiano présente le rapport de la Vie Scolaire.

Il y a un échange autour de la perte d'effectifs qui semble diminuer et autour de l'absentéisme, toujours élevé avant et après les pauses. En juillet, les voyages représentent 70% des raisons d'absence et sont en augmentation par rapport aux années précédentes.

On vérifie qu'il y a des classes qui s'absentent plus que les autres et cela se vérifie d'année en année pour les mêmes classes.

Quelques classes ont pris l'habitude du retard après les récréations et ces classes sont contrôlées de plus près.

M. le Proviseur suggère que les quelques élèves qui ont un grand nombre d'absences pour des raisons de santé ou autre ne soient pas pris en compte pour l'analyse de l'absentéisme général. Leur absentéisme doit être suivi et les élèves incités à assister au cours si leur santé le permet mais ils ne sont pas représentatifs du phénomène général de l'absentéisme au Lycée.

Les visites à l'infirmerie font aussi le sujet d'un échange dû au grand nombre de visites que l'on vérifie. Les représentants des personnels signalent que les élèves doivent prévenir leur professeurs s'ils vont être absents parce qu'ils vont à l'infirmerie mais ils ne le font pas. Il est donc suggéré que l'infirmière soit rappelée qu'il faut demander aux élèves d'informer leurs professeurs.

3- TRAVAUX

M. Bautista présente la situation sur la 2^{ème} phase des travaux qui doivent commencer en fin d'année 2016 début 2017 pour la construction d'un nouvel bâtiment pour l'école primaire.

Un premier appel d'offre infructueux cette semaine a été reporté au mercredi suivant. L'enveloppe est de 4,6 à 4,7 millions d'Euros avec une enveloppe complémentaire de 600.000 Euros.

La 3^{ème} phase des travaux n'est plus provisionnée mais il y aura peut-être des crédits supplémentaires.

Le début des travaux est prévu pour octobre ou novembre 2017.

Les représentants des personnels indiquent une possible difficulté durant la période des examens à cause du bruit causé par les travaux une fois commencés.

4- PROJET D'ÉTABLISSEMENT

M. Le Proviseur présente le document de travail pour le projet d'établissement et explique que l'AEFE adopte un plan stratégique au niveau des zones, dans lequel s'inscrit notre futur projet d'établissement.

Il présente la proposition des axes du projet, les premiers 3 suivant le plan stratégique de l'AEFE et un 4^{ème} axe spécifique au Lycée Mermoz qui tiendrait compte de l'identité du lycée et d'une conjoncture particulièrement favorable à l'éducation au développement durable vu l'intérêt particulier que portent à ce sujet de M. Ferrer, directeur de l'École Primaire, le nouveau Conseiller Culturel, et la communauté scolaire en général, ainsi que la récente désignation de l'établissement comme pilote par le ministère national de l'environnement argentin.

- Axe 1 : Perfectionner l'apprentissage du français et des langues
- Axe 2 : Assurer la continuité et organiser les parcours
- Axe 3 : Optimiser la qualité et l'efficacité du pilotage pour favoriser le développement de pratiques d'excellence.
- Axe 4 : Faire du Lycée Franco argentin un établissement qui s'inscrit dans les avenir... (éco responsable-soutenable, bien vivre, harmonie...) afficher une identité propre ... (Consulat), projet pédagogique (très peu).

Enseignants, parents élèves et autres membres de la communauté éducative sont invités à contribuer au projet d'établissement.

QUESTIONS DIVERSES DES PARENTS

1/ Organisation des Bacs Blancs. Il y a eu des confusions par rapport aux sujets. M. De Sousa a indiqué qu'en effet il y a eu une confusion par rapport aux sujets d'anglais et qu'il se renseignerait sur d'autres confusions qu'il y aurait eu.

Madame Bullrich, secrétaire, quitte la séance à 19h30 pour des raisons personnelles.

Madame Trannoy continue comme secrétaire.

2/ Dates certifications DELE. Réponse favorable.

Les parents rappellent leur demande de ce que ces dates ne coïncident pas avec les dates du Bachillerato ou du BAC

3/ Suggestion de plus de DS dès la 2de (acquisition de méthodes). A l'étude. Les parents suggèrent que les élèves s'exercent à apprendre la méthode des devoirs de BAC dès la seconde pour alléger le travail intense d'une Première chargée aussi par les épreuves du Bachillerato argentin.

4/ DELF B2 : coût et prise en charge ? Sur volontariat des élèves de Seconde. A la charge de l'élève pour le moment. Ces examens devraient être pris en charge par l'établissement pour éviter des situations de discrimination pour des raisons économiques et vu la politique de l'établissement pour les examens de français langue étrangère proposés aux élèves de CM2

5/ Politique des langues pour promouvoir l'établissement : cas de l'anglais. L'enseignement de l'anglais est fondamental aujourd'hui pour les écoles privées en Argentine et il est souhaitable que le Lycée continue à revoir sa politique de l'enseignement de l'anglais, les examens de niveau offerts et l'organisation de groupes de compétences pour l'anglais afin de pouvoir assurer un niveau plus homogène parmi les élèves.

6/ Organisation de l'AP de français au collège dès la rentrée 2017: groupes de compétences

Suggestion : développer ces groupes de compétences toute l'année par le biais de la composition des classes dans le cadre du renforcement du français

7/ Stages de remise à niveau pendant les vacances. Serait- ce possible de les mettre en place ?

9/ Soutien en espagnol pour les non hispanophones.

10/ Prévention des comportements à risque. Les parents souhaiteraient une action institutionnelle à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Secrétaires de la Séance

Florencia BULLRICH
Représentant des Parents

Séverine TRANNOY
Représentant des Parents

Président :
Joachim DE SOUSA,
Chef d'Etablissement